Déclaration relative à la santé et à la politique

ASCO Construction (ASCO) et sa direction s'engagent pleinement à offrir un environnement de travail sûr et sain à l'ensemble des employés, sous-traitants, entrepreneurs mis à disposition par le maître d'ouvrage, clients, grand public et biens. Nous reconnaissons que tous les travailleurs ont le droit de travailler en toute sécurité, et nous nous engageons à éliminer ou à maîtriser les risques, ainsi qu'à prévenir les accidents, les blessures et les dommages matériels grâce à des pratiques efficaces de gestion de la santé et de la sécurité.

La haute direction assure le leadership et met à disposition les ressources nécessaires pour garantir le respect de l'ensemble des lois, réglementations et normes sectorielles applicables. La direction et les superviseurs sont chargés de mettre en œuvre des pratiques de travail sûres, de surveiller les performances en matière de santé et de sécurité, et de veiller à ce que les travailleurs bénéficient de la formation, de la supervision et de l'équipement nécessaires pour exercer leurs fonctions en toute sécurité. Les travailleurs et les sous-traitants sont tenus de participer activement à l'identification des risques, de respecter les procédures de travail sécurisées et de signaler sans délai toute situation dangereuse ou tout incident.
Le système de responsabilité interne d'ASCO garantit que chacun — direction, superviseurs, employés et sous-traitants — est collectivement responsable du maintien d'un environnement de travail sûr. Nous impliquons activement nos comités mixtes de santé et de sécurité (CMSS) ainsi que nos travailleurs et les parties concernées dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'amélioration continue de notre programme de santé et de sécurité.

Notre engagement repose sur des objectifs mesurables et une amélioration continue, comme en témoignent nos objectifs annuels visant « **aucun accident à l'ASCO », « aucun accident avec arrêt de travail à l'ASCO » et le réinvestissement des remboursements de la CSPAAT dans des initiatives de sécurité.** Les performances en matière de santé et de sécurité font l'objet d'un suivi, d'une analyse et d'un compte rendu réguliers afin de garantir que notre programme reste efficace et conforme aux meilleures pratiques.

Nous sommes convaincus que tous les membres de l'ASCO se joindront à nous dans cet engagement en faveur de la sécurité, participeront activement au maintien d'un environnement de travail sûr et respecteront les normes les plus strictes en matière de santé et de sécurité dans toutes leurs activités.

Anthony Assaly
Président-directeur général

Jason Assaly
Vice-président